

Annexe 23

Publique

Numéro ou Nom de la victime : *A/20047/12*
 Date : *22/11/2013*

1. Avez-vous compris la procédure de contestation de la recevabilité de l'affaire initiée par la République de Côte d'Ivoire devant la CPI ? Souhaitez-vous vous exprimer sur ladite procédure ?

Oui,

*Je ne souhaite pas m'exprimer
 sur la dite procédure parce que
 c'est très compliqué.*

2. Avez-vous connaissance d'une quelconque procédure à l'encontre de Mme Gbagbo ouverte par les autorités ivoirienne ?

Oui !

Numéro ou Nom de la victime : A/20047/12
 Date : 23/11/2013

3. Pensez-vous que la justice ivoirienne soit en mesure de juger Mme Gbagbo ?

non ! Si non c'était déjà fait.
 depuis son arrestation, c'est
 parce que la CPI la réclame que
 la justice se manifeste, donc,
 elle n'a pas une réelle volonté,

4. Pensez-vous que la justice ivoirienne soit en mesure de garantir les droits des victimes ?

non !